

La production de ciments en France : une industrie très concentrée

Sylvain Rabet et Arnaud Massieu, Service de statistiques nationales d'entreprises, Insee

En 2016, la production de ciments en France, concentrée sur un petit nombre d'entreprises, s'élève à 2,08 milliards d'euros. La proximité des carrières de calcaire, nécessaire à la production, conditionne l'implantation des établissements.

La France est le deuxième producteur européen de ciments, juste derrière l'Allemagne, et le premier producteur européen sur les ciments Portland, qui représentent 76 % de la production française. Les importations et les exportations de ce produit pondéreux se font essentiellement avec les pays limitrophes.

Sommaire

Cinq entreprises réalisent 95 % de la production de ciments en France

Des emplois principalement situés à proximité des carrières de calcaire

La France, premier producteur de ciments Portland de l'Union européenne

Une balance commerciale déficitaire

Cinq entreprises réalisent 95 % de la production de ciments en France

En 2016, la France produit pour 2,08 milliards d'euros de ciments. Cette **branche d'activité** ne regroupe que douze entreprises (**figure 1**), soit 0,02 % des entreprises fabriquant des produits manufacturés (non alimentaires) mais génère 0,47 % des facturations de ces industries, du fait de la présence de grandes entreprises. Trente-cinq des quarante-trois **établissements** producteurs de ciments répartis sur le territoire national appartiennent à cinq entreprises qui détiennent environ 95 % du marché.

Figure 1 – Production française de ciments

	Ciments	Produits manufacturés (non alimentaires)
Nombre d'entreprises ¹	12	51 640
Production ² (en milliards d'euros)	2,08	442,31

1. Voir définitions.

2. La production est mesurée par les facturations des produits fabriqués en France.

Lecture : en 2016, en France, 12 entreprises déclarent produire des ciments et 51 640 entreprises ont déclaré avoir produit des biens manufacturés non alimentaires, dans le cadre du dispositif Prodcom (**Sources**).

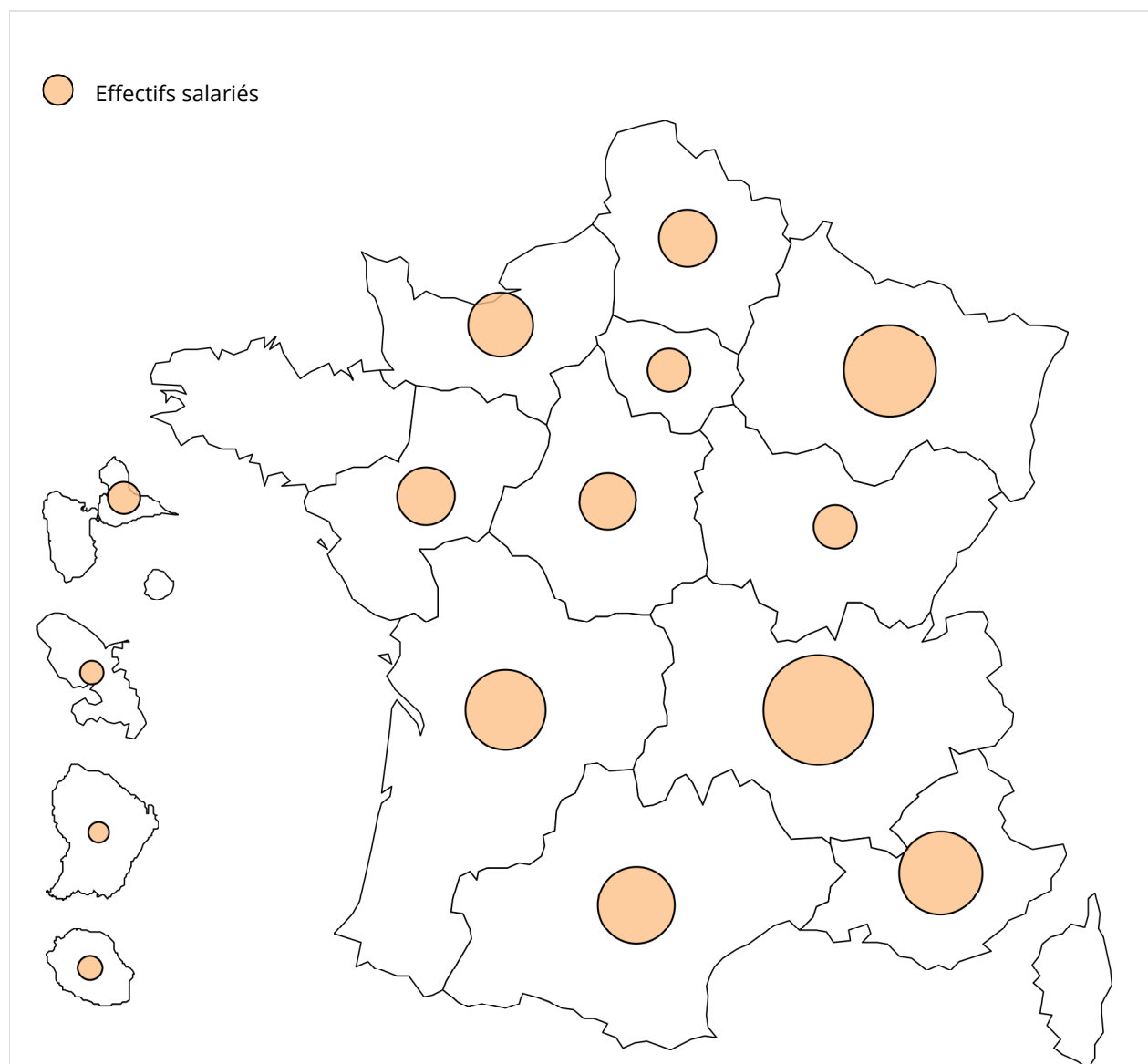
Champ : entreprises des secteurs économiques de l'industrie (sections B à E de la NAF rév. 2 hors industries agroalimentaires).

Source : Insee, Prodcom 2016.

Des emplois principalement situés à proximité des carrières de calcaire

En 2016, en France, les quarante-trois établissements qui ont pour activité principale la production de ciments, hors fonction de donneur d'ordre, emploient près de 3 600 salariés. La production est réalisée à proximité des carrières de calcaire, la matière première principale du ciment. Pour réduire les coûts de transport de ce produit pondéreux, les établissements doivent autant que possible être répartis sur l'ensemble du territoire. Cinq régions se partagent les deux tiers des emplois : Auvergne-Rhône-Alpes (20 %), Grand Est (14 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (12 %), Nouvelle-Aquitaine (11 %) et Occitanie (10 %). La Guadeloupe, La Réunion, la Martinique et la Guyane cumulent 4 % de l'emploi salarié de la branche. La Bretagne, dépourvue de sols riches en calcaire, est peu propice au développement des cimenteries (**figure 2**).

Figure 2 – Localisation régionale des effectifs salariés des établissements producteurs de ciments



Champ : effectifs salariés au 31 décembre 2015 des établissements employeurs actifs en 2016, hors donneurs d'ordre, dont l'activité principale est la fabrication de ciments, correspondant aux 12 entreprises de la figure 1 ; hors Mayotte.

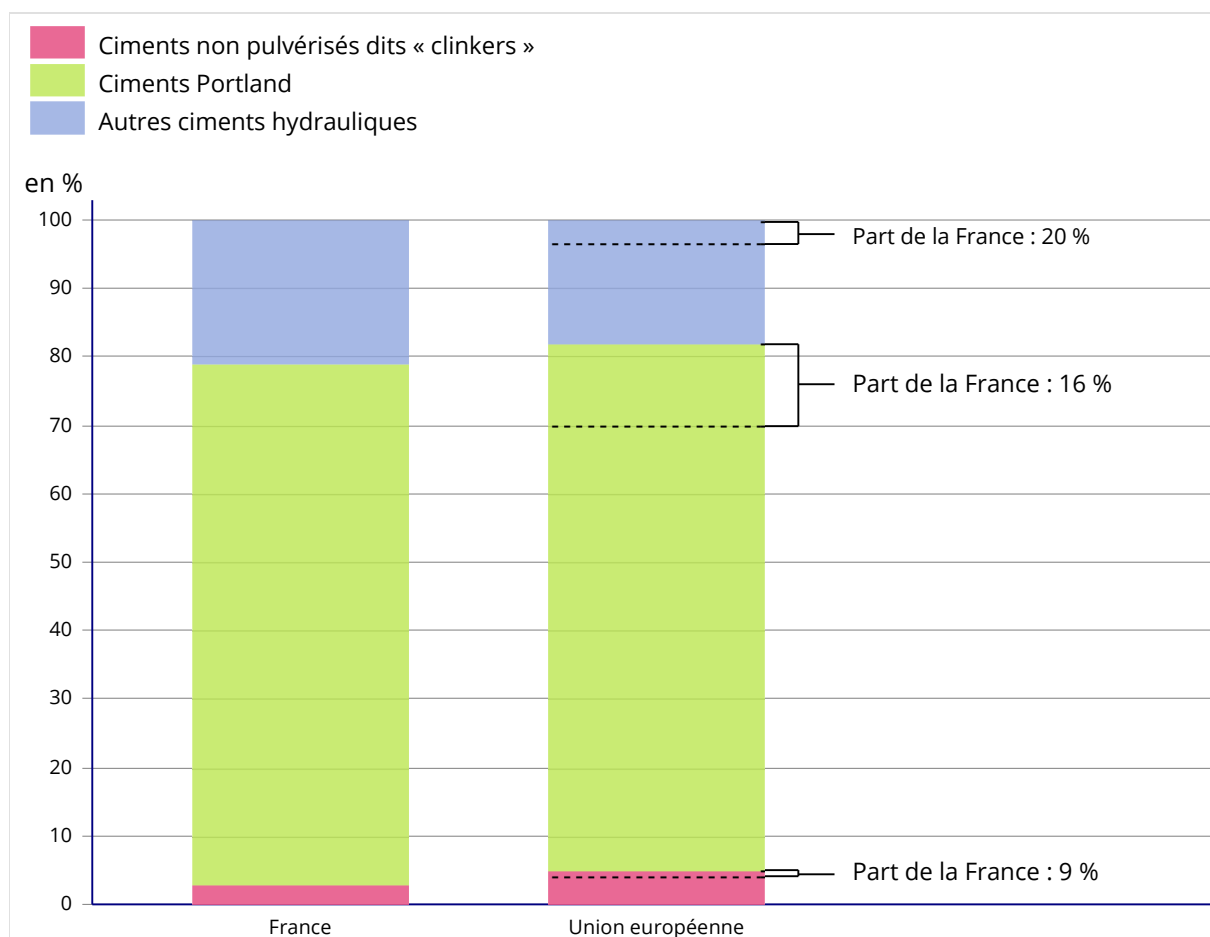
Source : Insee, enquête annuelle de production (EAP), Clap.

La France, premier producteur de ciments Portland de l'Union européenne

Avec une production de 2,08 milliards d'euros en 2016, la France est le deuxième producteur européen de ciments (17 % de la production européenne), juste derrière l'Allemagne (18 %) et loin devant l'Espagne (10 %).

Les ciments Portland, dénommés ainsi par le détenteur du premier brevet et destinés au secteur du bâtiment, représentent les trois quarts de la production en France comme dans l'Union européenne (UE). Sur ce segment, la France (16 % de la production européenne) devance l'Allemagne (12 %) et l'Espagne (10 %). L'Allemagne se distingue en produisant des ciments hydrauliques spéciaux, blancs, alumineux ou prompts, en quantité presque égale aux ciments Portland. Elle domine largement cette production avec près de 50 % de la production européenne, suivie de la France (20 %), de la Pologne et du Royaume-Uni (4 % chacun). La production de clinkers, constituant principal du ciment, est intégrée dans le processus de fabrication des ciments. Ils ne génèrent que des ventes résiduelles : 3 % des facturations de la branche en France et 5 % dans l'UE (**figure 3**).

Figure 3 – La production de ciments en France et dans l'Union européenne en 2016



Source : Insee, enquête annuelle de production (EAP) ; Eurostat, Prodcom 2016.

Une balance commerciale déficitaire

La balance commerciale pour les ciments est déficitaire de 81,0 millions d'euros. Les volumes restent faibles au regard de la production française.

Ainsi, les importations françaises de ciments s'élèvent à 307,6 millions d'euros en 2016. Elles proviennent pour 65 % de quatre pays : la Belgique, l'Espagne, le Luxembourg et l'Allemagne, majoritairement pour du ciment Portland (**figure 4a**). La cinquième place de la Colombie est due aux seules importations de clinkers.

Les exportations françaises de ciments représentent un total de 226,6 millions d'euros en 2016, soit 11 % de la production de ciments en France. Les clients privilégiés des exportations françaises sont l'Allemagne, les États-Unis et le Royaume-Uni, qui représentent à eux trois 53 % des exportations (**figure 4b**).

Les États-Unis et le Royaume-Uni achètent majoritairement le clinker non intégré à la production française.

Figure 4a – Principaux pays fournisseurs de ciments en 2016

Importations françaises en 2016 : 307 615 (en milliers d'euros)

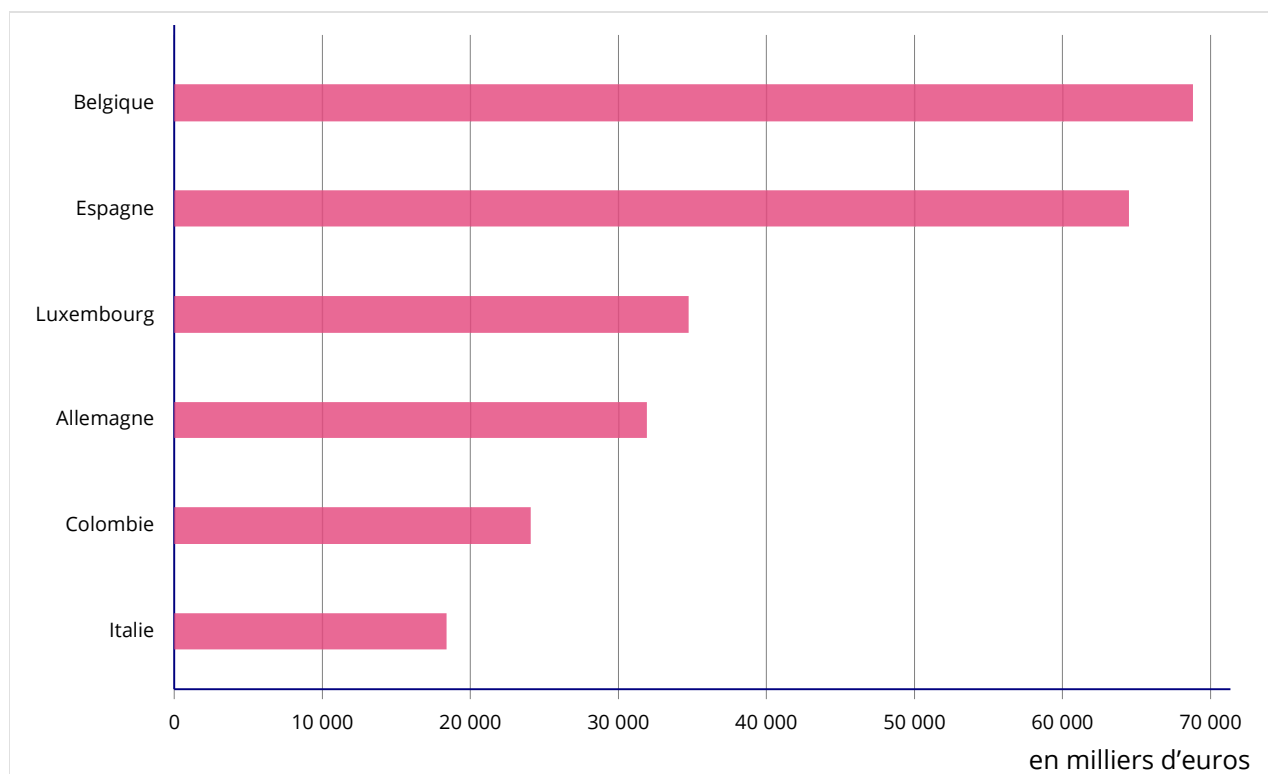
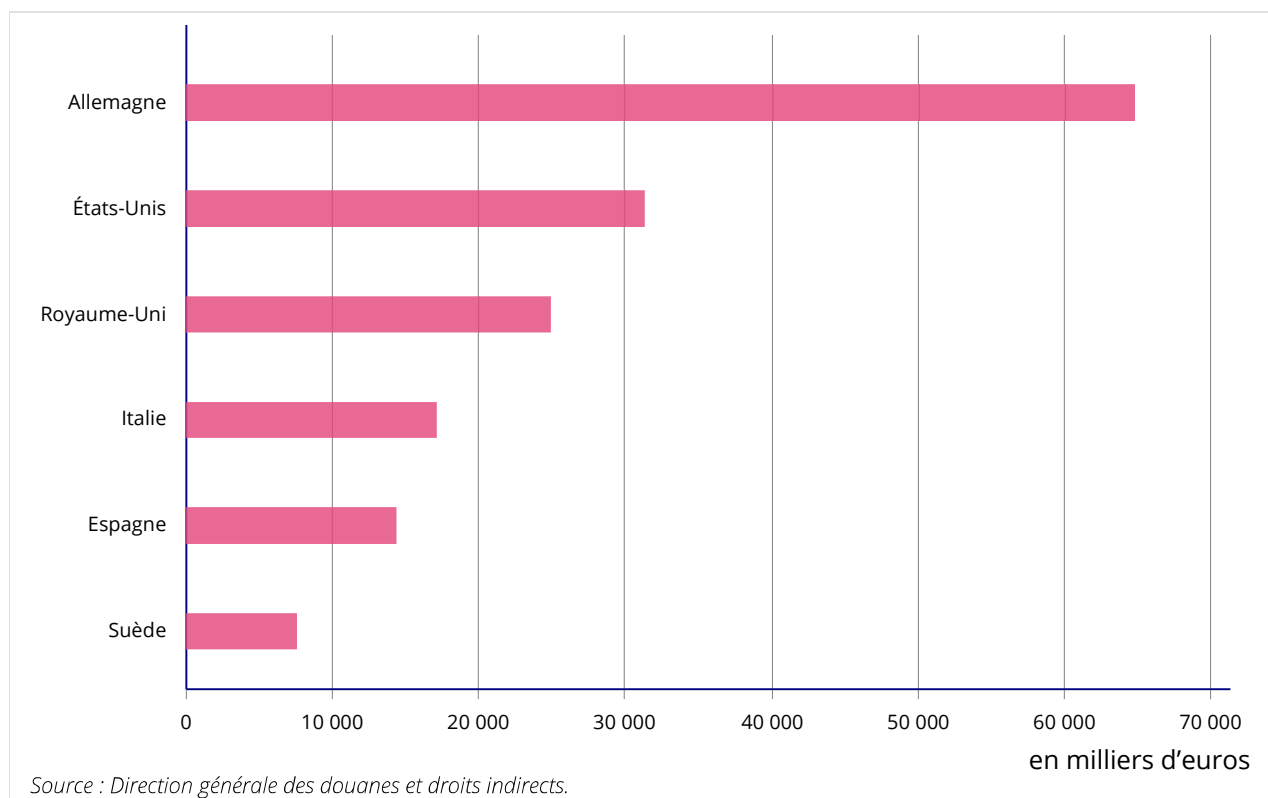


Figure 4b – Principaux pays clients de ciments en 2016

Exportations françaises en 2016 : 226 593 (en milliers d'euros)



Sources

Cette étude a été réalisée principalement à partir des résultats issus de l'**enquête européenne Prodcom** [☑](#) sur la production industrielle. Elle est alimentée en France par l'**enquête annuelle de production (EAP)**.

La **liste Prodcom** est une liste détaillée d'environ 4 000 produits manufacturés. Les facturations Prodcom de chaque pays se restreignent aux produits réellement fabriqués sur son territoire, sans double compte. Aussi les donneurs d'ordre ne sont pas pris en compte dans cette étude ; seuls figurent les fabricants pour compte propre et les sous-traitants.

Le champ de l'étude couvre pour la France les entreprises qui contribuent à la production de ciments (2351Z) que ce soit leur activité principale ou une activité secondaire. Le détail des produits suivis par Prodcom en 2016 sur les ciments est fourni dans le fichier des données complémentaires joint à cette publication.

Les données sur les effectifs salariés sont fournies par la source **Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)**.

Les données sur le **commerce extérieur** [☑](#) de la France proviennent de la Direction générale des douanes et droits indirects.

Définitions

L'**entreprise** désigne ici l'**unité légale**, identifiée par son numéro Siren. Le règlement européen Prodcom nécessite en effet de suivre l'ensemble du processus de transformation et donc d'interroger en unité légale pour prendre en compte la production intégrée au sein d'une même entreprise. Au sens de la loi de modernisation de l'économie, l'entreprise correspond à un regroupement d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une autonomie de décision.

Le **ciment** est le produit que l'on obtient en réduisant en poudre le **clinker**, auquel on ajoute divers additifs au choix du fabricant. Les ciments sont des produits pondéreux et des liants hydrauliques. Ils constituent la base des mortiers, des bétons et des bétons armés. Les **ciments Portland** désignent des ciments essentiellement utilisés dans la construction résidentielle et les ouvrages classiques en béton armé. Les autres ciments hydrauliques sont utilisés principalement pour les travaux souterrains en milieux agressifs ou dans les travaux à la mer.